



Association
LONGITUDE 181
NATURE

présente la

CHARTRE INTERNATIONALE DU PLONGEUR RESPONSABLE

Albert Falco

Ancien chef plongeur et capitaine
de la Calypso
Président d'honneur
de Longitude 181 NATURE

François Sarano

Ancien conseiller scientifique
du Commandant Cousteau
Président de Longitude 181 NATURE

Adoptée par la FFEISSM
Fédération Française
d'Études et de Sports
Sous-Marins

Partenaire
Jean-Michel Cousteau
Président de Ocean Futures

Longitude 181 NATURE - 12, rue la Fontaine - 26000 Valence - France

Tel : + 33 (0)4 75 55 43 77 - mobile : + 33 (0)6 15 88 23 19

e-mail : longitude181@wanadoo.fr

site : www.longitude181.com

Ami plongeur,

Vous allez visiter les plus beaux récif coralliens, côtoyer les requins, rencontrer les baleines, vous allez découvrir tout l'univers marin.

Pour ce faire, vous allez vous installer, quelques jours, dans un pays où des pêcheurs, des agriculteurs, des commerçants vivent à longueur d'année. Leurs traditions sont différentes des vôtres.

Les ressources naturelles dont ils dépendent sont souvent peu abondantes. L'eau douce, en particulier, est un bien rare et précieux.

La vie du pays ne se résume pas à celle de l'hôtel qui vous héberge, aussi agréable soit-il. Profitez du temps libre entre chaque plongée pour rencontrer d'autres regards, pour écouter d'autres histoires, vous serez étonnés de la richesse culturelle et de l'hospitalité des gens qui vivent là.

Votre pouvoir d'achat est, bien souvent, très supérieur au leur. Ne provoquez pas le saccage de la mer et, à long terme, l'appauvrissement des pêcheurs, en achetant de tristes souvenirs : dents de requin, coquillages, coraux, carapaces de tortue. Refusez avec énergie les soupes d'ailerons de requin et de tortue, scandaleusement arrachés à la mer. Ces animaux pourraient disparaître.

Sous l'eau, vous allez visiter un monde vivant, magnifique mais fragile. Les frottements, les chocs broient et tuent les animaux fixés qui enchantent les paysages que vous êtes venus admirer. Le dérangement peut effrayer les poissons qui protègent leur ponte, livrant les progénitures aux prédateurs. Le nourrissage perturbe l'équilibre entre les espèces et pervertit le comportement des poissons.

Vous souhaitez retrouver, demain, un univers marin sauvage aussi riche que celui que vous visitez aujourd'hui. Vous souhaitez avoir la joie de partager ces merveilles avec vos amis et vos enfants, alors soyez curieux de tout, mais restez discret, attentif et léger..! Par votre comportement d'aujourd'hui, offrez aux futures générations de plongeurs l'émerveillement d'un monde intact, l'émotion d'une rencontre avec les requins et les baleines, une aventure sous-marine aussi riche que la votre.

François Sarano

Président de Longitude 181 NATURE

**Entrez dans l'aventure.
Soyez responsables.
Devenez les Ambassadeurs
de la plongée du 3^{ème} millénaire...**

Plongeur Responsable.

Cette charte est un guide. Ce n'est pas une somme de contraintes. Ses propositions doivent être envisagées au cas par cas, tant les sites de plongée, les situations diffèrent d'un lieu à l'autre. Son objet est de pousser chacun à s'interroger, et à mettre en place les conditions de plongée optimales pour une préservation et un partage équitable des richesses de la mer.

Préparez votre voyage

Les agences de voyage et les centres de plongée n'offrent pas tous les mêmes prestations. Certains s'efforcent de protéger l'environnement qu'ils vous font découvrir, et de partager plus équitablement les ressources naturelles avec les habitants du pays d'accueil. Cela leur coûte cher, vous coûte plus cher, mais, ensemble, vous contribuerez ainsi au développement durable de notre planète. N'ayez pas comme seul critère de sélection le prix des plongées.

- **Choisissez une agence de voyage qui adhère à une charte éthique.**
- **Privilégiez les Centres de Plongée Responsable**
qui sont concernés par la protection des fonds marins (retraitement des déchets et des eaux usées, utilisation de bouées de mouillage) et qui s'investissent dans le développement local.
- **Renseignez-vous sur les écosystèmes marins**
que vous allez découvrir.
- **Informez-vous sur les habitants du pays**
qui vous accueille: traditions, économie, ressources.

Avant la plongée.

- **Remettez-vous en forme.**
Si vous n'avez pas plongé depuis longtemps, entraînez-vous à gérer votre flottabilité : poumon-ballast, gilet, lestage optimal.
- **Informez-vous sur le site de plongée**
que vous allez découvrir, cela rendra votre plongée bien plus riche. Vous ne serez plus seulement un plongeur-spectateur passif dans un monde dont vous ignorez le langage, vous saurez lire les premiers mots du grand livre de la vie marine. Parce que vous saurez identifier les animaux, vous pourrez connaître leur comportement, vous saurez où les chercher pour les découvrir. Vous saurez voir une incroyable faune cachée.
- **Demandez une projection-présentation de l'écosystème**
à votre centre de plongée
- **Demandez la liste des espèces menacées,**
la liste des espèces protégées, les réglementations les concernant.
- **Renseignez-vous sur les actions menées**
par le centre de plongée en matière de protection du milieu sous-marin (bouées de mouillage...)

Sur le bateau

- **Ne jetez rien par dessus bord.**
- **Refusez les assiettes et gobelets en plastique**

qui mettent des dizaines d'années à se dégrader.

- **Demandez l'installation de poubelles sur le pont** pour y déposer (si vous avez absolument besoin de fumer) les mégots de cigarette (leur dégradation prend des mois), les déchets en plastique, les emballages en aluminium, etc...
- **Veillez à bien fixer détendeurs de secours,** consoles et manomètres, afin qu'ils ne pendent pas et ne s'accrochent pas dans la flore et la faune fixées qu'ils endommageraient
- **Choisissez des palmes courtes,** peu agressives.

En plongée

- **Dès la mise à l'eau, pensez à vérifier votre lestage,** et ajustez-le si nécessaire.
- **Pensez à palmer doucement,** pour ne pas heurter la vie fixée
- **Evitez le contact avec plantes et animaux fixés.** Ils sont fragiles, la multiplication des chocs les détruit.
- **Ne prélevez rien, sauf des images.**
- **Ne harcelez pas les animaux.**
S'ils se sont réfugiés dans leur cachette, ne les forcez pas, ils sont déjà stressés. Patientez sans bouger jusqu'à ce qu'ils retrouvent leur calme, et sortent à nouveau.
- **Evitez de nourrir les poissons.**
Vous pervertissez leur comportement et déséquilibrez l'écosystème.

Après la plongée

- **Efforcez-vous d'économisez l'eau douce.**
C'est le bien le plus précieux.
- **Demandez des installations qui évitent le gaspillage d'eau douce**
: bac de rinçage pour les équipements, douches à débit contrôlé.

Au cours du séjour

- **N'hésitez pas à sortir du centre de plongée, de l'hôtel :**
Il y a tout autour, un monde qui attend de vous rencontrer.
- **N'achetez pas de souvenirs arrachés à la mer :**
dent de requin, carapace de tortue, étoile de mer, hippocampe et autres poissons séchés, corail, coquillages.
- **Boycottez les restaurants qui servent de la soupe d'ailerons de requin,** de la viande de tortue et de cétacés, ainsi que des poissons capturés par des moyens destructifs (dynamite, cyanure, etc..)
- **Demandez aux restaurateurs comment sont pêchés les produits de la mer** qu'ils proposent, et quels accords ils ont avec les pêcheurs locaux.



Association
LONGITUDE 181
NATURE

Charte pour les Centres de plongée responsable

Cette charte est un guide. Ce n'est pas une somme de contraintes. Ses propositions doivent être envisagées au cas par cas, tant les sites de plongée, les situations diffèrent d'un lieu à l'autre. Son objet est de pousser chacun à s'interroger, et à mettre en place les conditions de plongée optimales pour une préservation et un partage équitable des richesses de la mer.

Le centre de plongée est un lieu privilégié de rencontre entre le plongeur et le monde sous-marin, entre le visiteur et le pays d'accueil. Responsables de centre, suscitez la curiosité, informez, non seulement sur les richesses sous-marines, mais aussi sur les richesses culturelles des habitants.

1 - Accueil des plongeurs

- **Présentation du centre dans son cadre général**
le pays, les habitants et leurs traditions, économie.
- **Présentation de l'écosystème sous-marin**
Outre les beautés et l'originalité des sites, rappelez leur fragilité (espèces protégées, menacées, endémiques), l'importance des relations entre les espèces, la vulnérabilité des espèces les plus petites ou mimétiques.
- **Fiches rappelant les précautions à prendre en plongée**, la législation en matière d'espèces protégées (détention et commerce), et la réglementation au sein des réserves.
- **Fiche d'information sur la consommation des poissons et fruits de mer dans les restaurants**, indiquant les espèces que l'on peut consommer sans mettre en danger l'écosystème, et celles qu'il faut éviter de consommer sous peine de les faire disparaître.

2 - Moniteurs responsables

- **Moniteurs, vous avez une magnifique responsabilité:**
au delà de l'enseignement de la plongée et du maintien de la sécurité, sachez susciter la curiosité, l'enthousiasme, et le respect du plongeur pour le milieu que vous lui faites découvrir.
- **Rappelez-lui que le milieu marin est fragile**
et qu'il ne tient qu'à lui de le préserver.
- **Rappelez-lui que le centre s'est installé au sein d'une communauté** avec laquelle il partage les ressources naturelles (eau douce, nourriture, vie marine...)
- **N'oubliez pas que vous êtes le modèle**
sur lequel le plongeur va calquer son comportement.

3 - Connaissance et gestion durable des sites

- **Inventaire et suivi de l'état de santé des sites :** Pour conserver toute la richesse des sites de plongée, il est nécessaire de faire un premier inventaire de leur vie marine. Cet inventaire peut être réalisé en commun par tous les centres travaillant sur les mêmes sites, avec des biologistes extérieurs, mieux avec les associations locales de l'environnement qui pourront, de plus, favoriser le dialogue avec les riverains . Ce bilan mettra en lumière les éléments essentiels à surveiller. En effectuant un suivi régulier, vous pourrez ainsi juger de l'évolution, et gérer le site de façon durable. Cet état des lieux sera source d'information pour les plongeurs-visiteurs.
- **Installation de bouées de mouillage**
sur chaque site de plongée pour éviter l'ancrage destructeur de la flore et de la faune fixée.
- **Limitation du nombre de plongeurs**
qui évite la surfréquentation nuisible à la vie marine.
- **Mise en jachère des sites surfréquentés** et des sites abritant des espèces fragiles pendant leur période de reproduction.
- **Favoriser la création de zones protégées,**
en accord avec les autorités locales. Ces zones servent de témoins et permettent le repeuplement de zones endommagées.

4 - Aménagement écologique des centres

Votre centre de plongée a pour objectif de faire découvrir les beautés de la nature. Préservez-les en mettant en place des systèmes de gestion des déchets, et en adoptant des énergies renouvelables.

- **Récupération et retraitement des déchets**
Limitez des déchets générés par le centre (assiettes, gobelets, bouteilles plastiques, etc...). Récupérez et rapatriez les piles usagées, les huiles de vidange, et les déchets toxiques vers des endroits où ils seront retraités ou recyclés.
- **Économie et recyclage de l'eau douce**
Bacs de rinçage pour le matériel, douches à débit contrôlé, systèmes de récupération des eaux de pluie, recyclage des eaux usées vers les toilettes.
- **Énergies renouvelables :**

Utilisation préférentielle de l'énergie éolienne et solaire.

5 - Partage équitable - Economie solidaire

- **Formation, emploi des riverains**

au sein de l'équipe de plongée.

- **Partage équitable de l'eau douce avec les riverains,**
en particulier les agriculteurs, des pays où l'eau est rare.

- **Gestion de la pêche destinée au restaurant.**

Responsable, pêcheurs et autorité locale définiront ensemble le seuil de pêche soutenable pour les espèces les plus fragiles (langoustes, mérours...). Ils orienteront les consommateurs vers les espèces moins fragiles.

Le restaurant du centre refusera tout poisson ou fruit de mer pêché avec des méthodes destructrices les crustacés portant leur ponte, ou les poissons et crustacés juvénils n'ayant pas la taille minimum légale de capture..

- **Financement d'un projet de développement local**

à partir d'un pourcentage du prix de la plongée (1 ou 2 euros) : école, irrigation, système d'économie d'eau, énergie solaire - mise ne place d'un de gestion pour une pêche durable.

Longitude 181 Nature

12, rue la Fontaine

26000 Valence

France

longitude181@wanadoo.fr

www.longitude181.com